

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 22

Pour : 22

Date de la convocation : 30/03/2023

Séance du 04 Avril 2023

Délibération 2023 – 23/04/04-09

L'an deux mil vingt-trois le 4 Avril

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
BERTHOUD Françoise	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
DUMARAIS Serge	LAURENT Michèle	TRONCY René
YÜKSEL Ufuk	GABILLET Guy	MIGNOT Catherine
TRESSELT Nadine	THIBERT Karine	LEQUEUX Sébastien
TROUILLOUX Caroline	RAVOUX Christian	

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : Marie-Françoise PERROUD, Cédric GREGOIRE, Françoise DUBOIS, Jean-Louis GIVORD, Alexandre DESRAYAUD, Cécile NIZET

Pouvoirs : Marie-Françoise PERROUD donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Jean-Louis GIVORD donne pouvoir à Claude RABUEL, Françoise DUBOIS donne pouvoir à Jean-François CARJOT, Alexandre DESRAYAUD donne pouvoir à Guy GABILLET, Cécile NIZET donne pouvoir à Alain GIVORD

Objet : Affectation des Résultats de l'exercice 2022 BUDGET ANNEXE CAMPING

Signature
Le Maire
Alain GIVORD

Objet : Affectation des Résultats de l'exercice 2022 BUDGET ANNEXE CAMPING

Le Conseil,

Après présentation du compte de Gestion 2022 visé par la Trésorerie Générale et du compte administratif de l'exercice 2022, du budget annexe **camping**,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à **360 469.24 €** et un excédent de la section de fonctionnement s'élevant à **198 088.03€**.

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au budget Camping 2023 le déficit de la section d'investissement s'élevant à **360 469.24 €** et l'excédent de la section de fonctionnement s'élevant à **198 088.03€** ainsi qu'il suit :

-section d'investissement budget primitif 2023

Compte 001 « Déficit antérieur reporté » : 360 469.24 €

-section de fonctionnement budget primitif 2023

Compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : 198 088.03€

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU*

- 7 AVR. 2023

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD**

